



Organisation de fin d'année

publié le 25/06/2018

Organisation de fin d'année

Même si l'année scolaire se termine avec les conseils de classes et le beau temps qui s'installe, les vacances scolaires sont encore loin :

le vendredi 6 juillet au soir.

Jusqu'à cette date, l'école est obligatoire (toute absence devra donc être justifiée jusqu'à ce jour) et ce n'est pas parce que les conseils de classes sont passés que les élèves ne doivent plus travailler. Ils auront toujours des évaluations. Ils doivent donc avoir leur matériel pour travailler.

En effet, la scolarité ne s'arrête pas pendant les vacances scolaires, elle est suspendue pour reprendre dès le mois de septembre. Les cours jusqu'à la fin de l'année sont donc importants pour pouvoir avoir tous les acquis pour l'année prochaine.

Les manuels scolaires seront rendus le vendredi 29 juin après les épreuves du DNB pour les 3èmes et le lundi 2 juillet (6ème, 5ème et 4ème) selon un planning donné ultérieurement. Aucun livre ne pourra être remis en dehors de cette journée suivant les horaires indiqués.

Le collège étant centre d'examen (DNB), il sera fermé aux élèves de 6ème, 5ème et 4ème le : le jeudi 28 et le vendredi 29 juin 2018 pour les épreuves écrites.

Le mercredi 27 juin : les élèves de 3ème seront libérés.

Le jeudi 5 juillet et le vendredi 6 juillet 2018, en raison de réunions pédagogiques les cours ne seront pas assurés, les élèves seront accueillis par le service de la vie scolaire.

Le service de restauration est ouvert jusqu'au 6 juillet 2018.

Informations élèves de 3ème :

Les notifications d'affectation d'orientation après la 3ème ne pouvant pas être disponibles avant, elles seront données aux élèves après les épreuves écrites le vendredi 29 juin 2018 (bulletin du 3ème trimestre, l'attestation de validation du cycle 4, PSC1, ASSR2).

Je compte sur la collaboration de chacun des membres de la communauté scolaire : élèves, parents, personnels pour que cette fin d'année se termine dans les meilleures conditions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.